

Le CHU Ambroise Paré lance MyHAP, une plateforme citoyenne, collaborative et sécurisée. Cette nouvelle application mobile est destinée à proposer diverses fonctionnalités e-santé et à encourager l'accès de chacun à des informations claires.

En tant qu'hôpital public, le CHU Ambroise Paré poursuit un objectif d'amélioration de la santé et de la qualité de vie des habitants de sa région. Celui-ci se traduit, entre autres, par le déploiement d'outils et de services de prévention complémentaires aux soins hospitaliers, accessibles au plus grand nombre.

« Nos équipes ont fait preuve d'innovation en lançant une plateforme collaborative, qui évoluera au fil des besoins » souligne Marc Barvais, Président du Conseil d'administration de l'institution montoise.

E-santé et sécurité

Selon un rapport de STATBEL¹ de 2018, 87% des Belges consultent quotidiennement Internet alors que 59% d'entre eux y recherchent des informations en matière de santé. Par ailleurs, l'utilisation du smartphone pour surfer sur le net augmente : elle concerne environ 90% des 16-24 ans et plus de 45% des 54 - 65 ans.

Compte tenu de cette digitalisation croissante – toutes générations confondues, les acteurs de la santé doivent adapter leurs modes d'information et en consolider l'accessibilité. Cette évolution de l'e-santé participe, notamment, à l'autonomisation des patients, partenaires de plus en plus actifs de leurs soins.

En ce sens, il est crucial de veiller à la clarté et la précision des informations communiquées en ligne tout en préservant le plus haut degré de sécurité afin de protéger ces plateformes et leur contenu.

Ainsi, le CHU montois a opté pour la méthode d'authentification fédérale CSAM utilisée, par exemple, dans le cadre de *Tax-on-Web*. Elle permet de créer un compte personnel au moyen de sa carte d'identité, du *Token* ou de l'application d'origine bancaire, *ItsMe*. Une fois le compte personnel créé, l'utilisateur peut se connecter autant de fois que souhaité à MyHAP, de façon sécurisée, via le mot de passe qu'il aura choisi.

Une plateforme évolutive, au service de tous

Avec MyHAP, le CHU Ambroise Paré fixe les bases d'un dispositif avant tout évolutif. Selon les attentes des patients et des médecins, l'application intégrera de nouvelles fonctionnalités telles que des outils de prévention ou encore des services administratifs complémentaires.

MyHAP est le fruit d'un travail minutieux pour aboutir à une application de qualité, totalement maîtrisée par les équipes de l'hôpital. Elle réunit différents critères favorisant son appropriation par l'ensemble des générations *connectées* : utile, fiable, rapide et facile d'utilisation.

Chaque utilisateur peut ainsi accéder à une **série de services « grand public »** en quelques clics sans requérir d'identification : informations pratiques, actualités, offres d'emploi ou encore relevé, en direct, de l'attente au sein du service des urgences.

En créant un compte personnel, le patient peut accéder à diverses démarches générant un gain de temps :

- prises de rendez-vous, avec un accès en temps réel aux plages horaires disponibles et via une recherche par médecin, service ou encore mot-clé ;
- annulation d'un rendez-vous ;
- insertion des rendez-vous dans l'agenda de son smartphone ;
- accès à l'historique personnel de ses rendez-vous ;

¹ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages#news>

- informations sur le lieu et les modalités d'une consultation ;
- délégation de gestion de compte à un aidant-proche ;
- gestion des notifications (sms et/ou e-mail de validation, sms et/ou e-mail de rappel).

Pour une continuité des soins optimale, **une attention particulière est également portée aux médecins** qui disposent de fonctionnalités médicales spécifiques. Lorsqu'un lien thérapeutique est déclaré avec un patient, tout médecin - généraliste comme spécialiste – peut, entre autres :

- consulter un dossier médical pour obtenir, par exemple, des résultats d'examens ou obtenir le rapport d'une consœur / d'un confrère ;
- en cas d'hospitalisation d'un patient, recevoir une notification d'entrée et de sortie de l'hôpital ;
- prendre un rendez-vous pour ses patients ;
- obtenir la liste de ses patients en cours d'hospitalisation au sein des différentes unités du CHU Ambroise Paré.

MyHAP, en pratique

Au départ de l'adresse <https://patient.hap.be>, chaque patient peut créer un compte personnel.

Pour les smartphones, l'application *MyHAP* peut être téléchargée gratuitement depuis l'Apple Store et l'Android Market.

Le personnel administratif de l'hôpital est également disponible pour aider les patients à créer leur compte personnel ou celui d'un mineur d'âge ne possédant pas de carte d'identité. Pour bénéficier de cet accompagnement, il suffit de se présenter, muni de sa carte identité au guichet d'accueil général de l'hôpital.

Contact presse

Sarah Giancaterini, chargée de communication
065 41 30 22 ou sarah.giancaterini@hap.be

Contact technique

Sébastien Demoustiez, support technique
065 41 33 48 ou mhealth@hap.be

Contact généraux

Prise de rendez-vous
065 41 41 41
Général
065 41 40 00
Radiologie
065 41 76 76

